



Transformation local habitation en local professionnel

Par **zigler**, le **28/02/2008** à **17:31**

Bonjour,
voila je suis locataire depuis 3semaines de mon future local professionnel, la régie qui me loue "l'appartement" a obtenue l'autorisation du propriétaire et du syndic de copropriété (avec l'extrait du règlement autorisant l'installation de profession libérale). Je suis en plain travaux (gros investissement) et voila que la présidente du conseil syndicale me dit qu'elle s'oppose à l'installation de profession libérale. suis-je dans mon droit ou va-t-elle pouvoir m'interdire de pratiquer.
Donnez moi vite une réponse s'il vous plaie. Merci